



# InfoTAE

Bulletin d'information des élu-e-s TAE  
- n°8 Juin 2023 -



## Editorial

### **Priorité à l'enfance et à l'éducation - Pour une ville émancipatrice et solidaire.**

Trélazé est une ville jeune. 40 % de la population a moins de 30 ans. Nous voulons que notre ville retrouve une véritable ambition sociale, notamment pour notre jeunesse. Nous préférons investir dans l'humain et utiliser l'argent public pour améliorer le quotidien de nos jeunes que de le voir dilapidé dans des opérations de communication.

#### Priorité à l'enfance et à l'éducation

##### **Une solution d'accueil adaptée à chaque jeune enfant :**

Un diagnostic sur les besoins en places de crèches est indispensable afin de développer différents modes de garde : crèches associatives ou d'entreprises, maisons d'assistantes maternelles... Nous réitérons notre proposition de construction, à la Quantinière, d'une structure intergénérationnelle à laquelle on pourrait adjoindre un espace dédié au RAM pouvant aussi servir de lieu de rencontres et d'échanges pour les familles.

##### **Priorité à l'école et à la réussite de chaque enfant :**

L'amélioration de la qualité alimentaire de la restauration scolaire est primordial. Le budget de la caisse des écoles doit être réévalué afin de ne pas freiner les équipes pédagogiques dans la réalisation de projets ambitieux. Il nous semble essentiel de demander le classement REP pour les écoles A. Césaire et F. Arthaud afin que les élèves bénéficient de meilleures conditions d'apprentissage.

Nous répétons vouloir engager la réflexion pour l'implantation d'un centre d'accueil de classes vertes à proximité du site ardoisier. Ce projet permettrait de se doter d'un outil utile et

nécessaire pour les écoles de la ville, (voire pour le collège ou même le lycée professionnel sur la base de conventions), peut-être de travailler à des jumelages avec d'autres communes en France (mer, montagne, ou autres) !

##### **L'émancipation de chaque enfant, l'ouverture des jeunes sur le monde :**

Le droit aux vacances pour chaque enfant doit être réaffirmé. Reconstruire une offre de vacances pour les enfants de notre ville est urgent. Les structures jeunesse méritent d'être développées. Nous voulons co-construire la politique jeunesse de la ville avec les premiers intéressés : les jeunes eux-mêmes. Il est nécessaire d'aider les clubs et les associations pour trouver des solutions facilitant le financement des inscriptions aux activités culturelles et sportives de tous les moins de 18 ans.

##### **C.L.S.H. (Centres de loisirs) :**

Les C.L.S.H. doivent s'engager dans la prise en compte progressive et pérenne des questions de développement durable. Tout ce qui conditionne la vie quotidienne du centre de loisirs – que cela concerne l'alimentation, le bâti, les transports, les achats, la biodiversité, l'eau, l'énergie... – peut servir de support éducatif. Les C.L.S.H., ancrés dans un territoire, peuvent en outre faire évoluer les pratiques d'autres acteurs (écoles, collectivités, associations...) sur un projet de développement local. La protection, la découverte et l'éducation à l'environnement offrent des sources inépuisables d'actions partagées. Dans un souci de justice sociale, les tarifs devront être calculés afin de permettre à chaque famille de pouvoir y envoyer les enfants.

Pour les élu-e-s TAE,

Boris Battais

## **Réunion "bilan mi-mandat"**

**Venez échanger et construire  
avec nous le :**

**06 septembre 2023**

**19h00**

**Salle de la Maraîchère**

#### **Sommaire :**

Page 1 : - Editorial – Priorité à l'enfance

Page 2 & 3 : - Enfance jeunesse éducation... - communication de crise - lu dans la presse - hommage à JJ Guyon -

Page 4 : - Faire vivre le débat ... – Dans le programme de TAE

#### **Pour nous contacter :**

t.agissonsensemble@protonmail.com

@t.agissonsensemble

#### **Les blogs :**

La Gauche Trélazéenne : [www.lgt.lautre.net](http://www.lgt.lautre.net)

TCS : [trélazecitoyenssolidaires.over-blog.com](http://trélazecitoyenssolidaires.over-blog.com)

Vos élu-e-s TAE : Boris Battais, Gilles Ernout, Mylène Canevet, Jean-François Garcia, Ghislaine Thépin, Claude Cadot, Julien Fagault

## Des nouvelles du secteur "enfance-jeunesse"

**Le PEDT (Projet Educatif Territorial) est élaboré pour une durée de 3 ans.** A l'issue de cette période, il fait l'objet d'une évaluation et est ajusté.

C'est en 2013 qu'a été rédigé le 1er PEDT à Trélazé. Si le PEDT contribue à la réussite éducative de tous les enfants, cette territorialisation de l'éducation favorise les municipalités les plus aisées.

Le PEDT fait l'objet d'une convention quadripartite, entre la Ville, le Préfet, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et la Directrice de la Caisse d'allocations familiales. Il devrait être, en principe, *élaboré conjointement avec les acteurs éducatifs*.

Selon des témoignages recueillis, il ne semble pas, qu'à Trélazé il y ait eu beaucoup concertation, ou alors en petit comité, voire de *manière informelle* en ce qui concerne le bilan du PEDT précédent. **Qu'est-ce qu'une évaluation réalisée de manière informelle ?** Est-ce un bilan réalisé avec tous les acteurs ? Il semble que non ! Comment rédiger alors un nouveau PEDT sans tous les acteurs ?

Au niveau des écoles, nous sommes interpellés par des parents d'élèves sur ces sujets qui montrent un écart entre les ambitions affichées et la réalité. Tout laisse penser que la rédaction a été rapide pour satisfaire des demandes institutionnelles, sans prendre le temps de concerter.

**Une nouvelle fois, de beaux écrits sans les moyens pour atteindre les objectifs annoncés.**

Malheureusement, nous sommes désormais habitués à ce type de communication. Beaucoup de secteurs fonctionnent ainsi : dans l'urgence, sans concertation réelle...

**Concernant les TAP et les rythmes scolaires, les sujets de mécontentement sont nombreux aussi.** Contrairement à la

communication officielle, affichant l'unanimité et la satisfaction et selon des parents présents à l'époque, le changement de rythme, instaurant une demi-journée de TAP au lieu des 3 fois 1 heure s'est fait dans la douleur après moult conseils d'école extraordinaires. Aujourd'hui, 90% des communes ont abandonné ces rythmes. Derrière une bonne idée, le manque de moyens pour satisfaire une ambition légitime a dicté sa loi. À Trélazé, comme ailleurs, le compte n'y est pas, malgré la gratuité.

**Du côté de la petite enfance,** des assistantes maternelles nous indiquent que leurs temps d'échanges et de rencontres ont diminué. Elles nous disent aussi qu'elles ne peuvent plus bénéficier de créneaux en nombre suffisant à la médiathèque, ce qui a pour conséquences des temps d'accueil avec trop d'enfants. Cela interroge la politique municipale sur l'accès à la Culture.

La forte augmentation de la population, notamment sur le quartier de la Quantinière où beaucoup de familles jeunes s'installent, conduit naturellement à une augmentation des besoins **mais il n'y a pas d'accueil suffisant pour les plus petits.** Des parents doivent se retourner vers des micro crèches privées hors de prix. Les assistantes maternelles vont voir leur effectif diminuer avec des départs à la retraite. **Pas de multi accueil municipal dans ce quartier.**

**En résumé, les moyens humains ne suffisent pas. Dans ces conditions, comment peut-on dire que la jeunesse est une priorité ? Quelles conséquences à long terme ?**

De nombreux domaines concernant la jeunesse sont délaissés. Il faut réinterroger la politique culturelle. Des marges de manoeuvres existent, notamment dans l'événementiel, pour réorienter des moyens vers la jeunesse.

**A la place d'une politique de communication faite d'annonces tape à l'oeil, c'est une réelle politique pour répondre aux besoins des Trélazéens qui est nécessaire.**

### Une communication de crise !

Que faut-il faire dans une période de crise ? La majorité municipale a fait appel fin 2021 à un cabinet conseil pour gérer les crises liées, entre autres, aux rapports de la chambre régionale des comptes.

En 2022 une formation à la gestion de crise a été suivie par un élu. C'est dire si la gestion municipale rencontre quelques difficultés. Nous l'avons signalé à maintes reprises en particulier de la gestion du SPIC Aréna et du Festival.

**Le maire, désigné par les seuls conseillers municipaux, semble oublier qu'il est adjoint aux finances depuis 2008** et découvrir toutes ces opérations. **On peut d'ailleurs légitimement**



**s'interroger sur les raisons qui l'ont amené à supprimer la délégation « adjoint aux finances » ? Est-ce pour en avoir la complète maîtrise ?**

Aujourd'hui, le SPIC Aréna affiche, pour l'exercice 2022 un déficit de 498 000 € malgré :

- la prise en charge du remboursement annuel de la dette pour la construction de la salle de **1 200 000 €**,
- le paiement de l'usage par la ville pour les différentes manifestations, pour l'usage par les scolaires, les associations de la mini-aréna à hauteur de **100 000 €**
- le financement du festival pour **650 000 €**.

Comme l'indique la chambre régionale des comptes, l'activité du SPIC Aréna reste très dépendante de la commune. **En 2022 sur les 2 550 000 € de recettes du SPIC Aréna, le festival représente 1 500 000 €.**

Sur quoi, la chambre régionale des comptes conclut que pour soutenir le modèle économique de l'EPIC « Aréna Loire », la contribution importante de la ville est nécessaire.

## Favoriser l'expression des jeunes : une politique jeunesse des faits et non défaits

L'actuel maire nous a souvent reproché de n'être que dans le dénigrement. Ceux qui ont lu notre programme, notre bulletin InfoTAE, et qui suivent l'actualité politique municipale ont pu connaître nombre de nos propositions, notamment en faveur de la jeunesse.

Depuis des mois (voire des années) le réseau accompagnant la jeunesse est lentement ou brutalement détruit. On se souviendra à ce titre de l'ASCPT, l'AJAC, secteur jeunesse Léo Lagrange, la prévention spécialisée...

A contrario de ce qui est fait, voici comment nous concevons une politique jeunesse des faits permettant son expression directe **et indirecte**.

Premièrement et d'urgence, **il faut impérativement recréer un vrai service d'animation pour les 16 ans et plus** avec

des animateurs spécifiquement dédiés et en nombre suffisant. C'est sur leurs compétences que l'action municipale doit s'appuyer pour proposer une offre de loisirs adaptée.

Ensuite, la population de notre commune augmente, les besoins sociaux aussi. Il faut donc être réaliste et adapter nos engagements à la lumière de ce constat. Par conséquent, **il faut une politique volontariste (à l'inverse du département) et augmenter l'engagement de la commune envers les éducateurs de prévention spécialisée**.

Reste enfin les différentes associations qui œuvrent dans leur champ de compétence (sociale, culturelle ou sportive). Les soutenir dans leur action et les mettre en réseau via des structures du type Office Municipal des sports ou de la culture.

L'expression de la jeunesse ne se décrète pas, elle se construit et ce serait naïf de penser que seule l'expression directe est valable et fidèle aux besoins.

Il y a besoin d'aider les jeunes à trouver leur place dans notre commune et cela ne peut se faire qu'en leur montrant le chemin pour ensuite les laisser s'exprimer librement.

Pour cela, nous avons besoin d'un réseau d'acteurs de la jeunesse structuré et compétent, travaillant pour le bien commun de tous, en faisant notamment remonter les aspirations des jeunes Trélazéennes et Trélazéens.

Sans cette volonté nouvelle, nous risquons malheureusement de revivre des concertations comme celle du 1<sup>er</sup> juin où les élus et professionnels étaient plus nombreux que les jeunes.

### Lu dans la presse : "Trélazé. Création d'îlots de fraîcheur : l'opposition réagit"

 Ouest-France - Publié le 06/05/2023 à 05h00

Nous l'évoquions dans notre édition de mercredi 3 mai, la municipalité de Trélazé s'est lancée dans la création d'îlots de fraîcheur pour « rendre plus respirable la ville », affirmait le maire Lamine Naham. Une annonce qui n'a pas manqué de faire réagir l'opposition municipale Trélazéenne. ne.s agissons ensemble ! dans un communiqué.

« S'il ne s'agit pas de contester certaines réalisations, le fait que le maire communique pour s'en arroger l'idée ou l'inspiration fait sourire... Au mieux. » La création d'îlots de fraîcheur figurait

effectivement dans leur programme municipal de 2020. « Nous ne sommes en rien fâchés de voir certaines de nos propositions reprises par la majorité, bien au contraire. Nous sommes même disposés à contribuer à la mise en œuvre de décisions collectives dans l'intérêt des Trélazéens. Mais cela impose que le fonctionnement au sein des instances municipales évolue. »

Force de propositions notamment sur les questions environnementales, l'opposition regrette de ne pas être entendue. « Afin de lutter contre la hausse des températures, il nous semble urgent de décider d'un moratoire sur le bétonnage de la Quantinière et de mettre tous les acteurs autour de la table pour repenser l'avenir de ce quartier. »

### Hommage à Jean-Jacques GUYON



Jean-Jacques est décédé le 21 mai 2023.

Jean-Jacques était un militant écologiste et adhérent à Europe Ecologie Les Verts depuis de nombreuses années.

Il fut colistier à l'élection municipale de Trélazé en 2020 sur la liste TAE (Trélazéen-ne-s Agissons Ensemble).

Il était aussi animateur du groupe local agglomération EELV, fut directeur de campagne aux municipales 2020 à Angers et colistier aux élections régionales et départementales 2021.

Jean Jacques était un homme doué de convictions fortes qu'il aimait partager et mettre au débat. Nous pouvions compter sur sa volonté de faire avancer les choses, sur sa capacité à proposer et sa disponibilité pour assumer des responsabilités au sein de notre équipe.

Ses convictions étaient bien ancrées à gauche. C'est donc tout naturellement que nous avons pu travailler ensemble.

Jean-Jacques était un écologiste déterminé sur les questions environnementales, et qui croyait avec force à la justice sociale, à la culture et à l'éducation populaire. Ses convictions étaient toujours mises au service de notre projet commun, de rassemblement du collectif et pluriel que nous avons construit ensemble.

C'était toujours un réel et sincère plaisir de passer du temps avec Jean Jacques qui, toujours convivial, aimait le contact humain.

Jusqu'au bout, malgré la maladie, Jean Jacques disait vouloir continuer de participer à nos échanges sur la situation politique Trélazéenne.

**Au nom de toute l'équipe de TAE, nous tenons à rendre hommage à Jean Jacques et à le remercier pour son engagement. Nous tenons à présenter nos très sincères condoléances à toute sa famille et à l'assurer de nos chaleureuses pensées.**

# Faire vivre le débat démocratique !

La presse se fait l'écho du climat délétère qui règne au sein du conseil municipal de Trélazé depuis la désignation de L. Naham comme maire.

Sa responsabilité est immense. Un maire, est certes issu d'une majorité, mais il devrait être le maire de l'ensemble des concitoyens et travailler à rassembler les forces locales. Ça n'est pas le cas. **En difficulté pour aborder le débat, il fait le choix de l'autoritarisme.**

Aucun débat n'est possible aujourd'hui : le mode de fonctionnement choisi par le maire n'existe dans aucune commune de même catégorie que la nôtre. Mais il le légitime par le fait que son équipe est majoritaire. « Je suis le maire » aime-t-il répéter à l'envie ! Comme le gouvernement le fait pour empêcher le débat sur les textes de lois, L. Naham interprète et détourne à sa façon les textes pour en faire de même. C'est une

**conception très macroniste du débat. Pas étonnant pour quelqu'un qui a soutenu la député macroniste de la circonscription.**

Avec 26 conseillers municipaux sur 33, c'est vrai qu'il semble « ultra-majoritaire », mais cela est uniquement dû au mode de répartition des sièges ! En appliquant une représentation proportionnelle aux résultats de mars 2020, la constitution du conseil municipal serait la suivante :

- Liste « Trélazéen-ne-s, Agissons Ensemble » - Boris Battais - : 14 sièges
- Liste « Trélazé Volonté » - Marc Goua / Lamine Naham- : 18 sièges
- Liste « Lutte Ouvrière » - Philippe Lebrun - : 1 siège

Lamine Naham va-t-il continuer à mépriser près d'un-e trélazéen-ne sur deux ?

Nous avons interpellé le Préfet sur ces

agissements « antidémocratiques ».

Nous voulons simplement que les droits des conseillers municipaux, tout particulièrement ceux de l'opposition, soient respectés. Ils sont trop souvent tributaires de la bonne ou mauvaise volonté du maire et de sa majorité.

Pour que la commune soit réellement la « cellule de base » de la démocratie, il faut qu'elle soit le lieu du débat informé sur un pied d'égalité.

Avant de remplacer la démocratie représentative par des formules qui n'ont jamais montré leur supériorité, faisons-la fonctionner dans de bonnes conditions.

**La démocratie, ce n'est pas la domination d'une majorité sur une opposition, c'est d'abord le débat démocratique à égalité d'information.**

## La presse locale fait écho à cette situation :

Courrier de l'Ouest du 17 mai 2023

TRÉLAZÉ

# L'opposition claqué la porte

Une fois n'est pas coutume, les débats ont été très tendus au conseil municipal de lundi. L'opposition a claqué la porte au bout d'une heure trente.

Courrier de l'Ouest du 22 mars 2023

TRÉLAZÉ

# Un conseil sans goût ni saveur

Le conseil municipal de Trélazé s'est réuni, lundi 20 mars, en mairie, où l'opposition n'a volontairement pas participé aux débats. Selon la minorité, la démocratie locale est malade.

## Dans le programme de TAE :

- La démocratie sera représentative et participative grâce à l'association des citoyens aux projets municipaux tout au long du mandat.
- La transparence sera assurée en facilitant l'accès de tous aux informations et par l'annonce des débats publics, des espaces participatifs, des appels à projets et des décisions.
- A l'opposé de la stratégie de compétition entre les communes, nous développerons des coopérations avec les communes voisines pour mieux répondre aux problématiques locales.
- L'équité sera garantie au sein du conseil municipal par un traitement égal des femmes et des hommes, par un fonctionnement régulier et transparent des commissions municipales et par l'information et le respect des espaces d'expression des élus de l'opposition.

